



Formulaire de demande pour la recertification de l'AFC Acupuncture et pharmacothérapie chinoise - MTC (ASA)

Le droit de faire état de l'attestation de formation complémentaire est soumis à l'obligation de fournir la preuve d'une formation continue périodique.

La formation continue permettant de conserver la validité de l'AFC est de 24 crédits (1 crédit = 45 – 60 minutes) pour 3 ans.

Par la présente, le/la soussigné/e confirme d'avoir accompli pendant les 3 dernières années de formation continue requis.

En cas de contrôles par sondage, je suis en mesure de fournir les attestations exigées.

Nom	
Prénom	
Adresse (rue)	
No. GLN	
CP, Lieu	
E-Mail	
Lieu et daten	
Signature	

Le soussigné/ la soussignée confirme avec la signature les données ci-dessus et prend connaissance de la structure des tarifs.

Tarifs :

Frais pour membres d'une des sociétés de l'ASA (SACAM/AGMAR): CHF 200.00

Pour les non-membres: CHF 600.00.

La facture pour la recertification sera envoyée après réception de la demande.

En cas de non-paiement des frais l'AFC sera retirée et nous informons l'ISFM.

Merci de nous envoyer le présent formulaire à l'adresse suivante :

Geschäftsstelle ASA
c/o Ayingol Office Services GmbH
Quentlistrasse 73
8193 Eglisau
T +41 44 512 19 29
asa@akupunktur-tcm.ch; www.akupunktur-tcm.ch

Geschäftsstelle ASA
c/o Ayingol Office Services GmbH
Quentlistrasse 73, 8193 Eglisau
Tel. +41 44 512 19 29
asa@akupunktur-tcm.ch www.akupunktur-tcm.ch